

Saint-Denis-de-Brompton opte pour une desserte complète par le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke

Saint-Denis-de-Brompton, le 3 mai 2022 – Le Conseil municipal de Saint-Denis-de-Brompton a résolu ce soir en séance extraordinaire d’approuver les termes d’un accord de principe menant à la conclusion d’une entente intermunicipale visant la desserte complète de son territoire par la Ville de Sherbrooke en matière d’incendie et de premiers répondants. Par cette résolution, les élus demandent à compléter le processus menant à la desserte complète par le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke, dès le 1^{er} janvier 2023.

Protection incendie 24 heures sur 24

« Tous les scénarios possibles ont été étudiés minutieusement en évaluant les avantages et inconvénients », indique le maire Daniel Veilleux. Le premier magistrat tient à mentionner que les élus sont rassurés que désormais, grâce à Sherbrooke, ils pourront offrir une protection incendie 24 heures sur 24 aux citoyens, à moindre coût. « En ce moment, nous sommes extrêmement préoccupés par l’absence de pompiers en caserne de soir, de nuit et en nombre réduit les weekends, malgré la garde assurée en externe », souligne-t-il, ajoutant la difficulté à recruter et retenir le personnel.

Économie de plus de 23 M \$ sur 20 ans

L’offre de Sherbrooke tombe à point, car elle permettra d’économiser à Saint-Denis-de-Brompton plus de 23 M \$ sur la durée initiale de l’entente, en tenant compte des investissements qui seraient requis. L’entente d’une durée de 20 ans, renouvelable, sera conclue avec un tarif initial de 750 000 \$, tout inclus. Le taux d’indexation de 4 % est fixé pour les années 2024 à 2027.

La municipalité de 4 693 habitants pourrait difficilement consacrer au-delà de 1 M \$ par an à son service incendie sur son budget de 7,6 M \$. « On assistait à une importante hausse des coûts annuellement et on se cassait la tête pour les prochaines années, informe M. Veilleux. Notre projet de remplacement des bâtiments municipaux, incluant la nouvelle caserne, a dû être mis sur la glace, afin d’analyser avec rigueur les différents scénarios. On ne voyait plus le bout du tunnel pour arriver à boucler notre budget de façon responsable! »

Un lot de défis

Afin de la seconder dans sa réflexion, Saint-Denis-de-Brompton avait mandaté la firme indépendante Raymond Chabot Grant Thornton pour la conseiller et réaliser l'analyse des différents scénarios, ainsi que leur impact à long terme. L'exercice a mis en lumière les défis rencontrés par la Municipalité à vouloir protéger son territoire, et ce, avec ou sans partenariat de la part de la Ville de Sherbrooke. On n'a qu'à penser à la pénurie de main d'œuvre et à l'explosion de coûts d'exploitation, tout comme des matériaux.

Par conséquent, le Conseil municipal envisage d'évaluer davantage les échanges de services, d'équipements et d'entraide entre municipalités. « Afin de s'offrir à moindre coût ce qu'on ne peut plus se payer seul, précise le maire. Les retombées seraient significatives sur le développement de nos municipalités. »

Programme de reconnaissance et optimisation des services préhospitaliers

Le Conseil a mandaté sa direction de mettre en place un programme de reconnaissance pour les membres de la brigade qui méritent assurément le plus grand respect. La Municipalité a également procédé à la création d'un comité chargé d'émettre des recommandations aux élus pour optimiser le service des soins préhospitaliers offert à la population.

Séance d'information pour les citoyens

Le maire tient à réitérer qu'une séance d'information sera offerte aux citoyens. La date retenue est le 16 mai à 19 h 30. L'objectif est de présenter les fruits de la réflexion effectuée quant à l'optimisation du service incendie et les avantages de l'entente avec la Ville de Sherbrooke. « Soyez rassurés : on a validé entre autres le fait que cela n'a aucun impact négatif sur les assurances de nos résidents », conclut le maire.

– 30 –

Source et demandes médias :

Maryse Mathieu

Directrice des communications

mmathieu@sddb.ca

c. 819 345-8134